

Part de l'actif investie dans les entreprises éligibles, des FCPI gérés par la Société de gestion, [au 31/03/21 et au 31/12/20 pour les fonds \*], (date de clôture respective) :  
 tous les autres fonds ont atteint leur quota et sont en pré-liquidation, statut qui leur exempt de maintenir le quota d'investissement.

Nom des FCPI	Année de Création	Quota d'investissement en titres éligibles	Date limite pour atteindre le quota	Quota d'investissement à atteindre et maintenir
Ambition Innovation *	2015	91%	quota atteint	90%
Siparex XAnge Innovation 2017	2016	72%	quota atteint	70%
Siparex XAnge Innovation 2018	2017	70%	quota atteint	70%
Siparex Xange Innovation 2019	2018	en cours d'investissements : 66%	30/09/2021	70%
Siparex Xange Innovation 2020	2019	en cours d'investissements : 35%	30/09/2022	70%
Siparex Xange Innovation 2021	2020	en cours d'investissements : 8%	30/09/2023	80%